



## BIOGRAISSES P



Ensemble, Préservons  
notre Environnement

### BIO-TRAITEMENT DES BACS A GRAISSES



#### PROPRIETES :

BIOGRAISSES P assure la dégradation des rejets de matières organiques, notamment les graisses, les déchets riches en éléments soufrés et autres composés organiques aminés à l'origine des mauvaises odeurs, des problèmes de corrosion et d'obstruction des évacuations.

Sa dispersion et réhydratation rapide en milieu aqueux, sa haute concentration en éléments actifs et sa richesse en micro-organismes sélectionnés lui permettent d'éliminer rapidement les dépôts organiques stockés et de constituer un bio film épurateur à l'intérieur des évacuations.

#### COMPOSITION :

Préparation à base d'une association standardisée et équilibrée de microorganismes classe 1 (2000/54/CE), de nutriments re-équilibrants, de fixateur de micro-organismes d'origine minérale.

ETAT PHYSIQUE	: Compound pulvérulent anhydre
ASPECT	: Microgranulés irréguliers.
COULEUR	: Jaune ocre
MASSE VOLUMIQUE	: apparente : 1020 g/l +/- 20g/l.
pH en solution à 1%	: 8,00 environ.
INFLAMMABILITE	: Non inflammable.
Comptage bactérien moyen	: $7 \times 10^7$ ufc/gr.

#### UTILISATIONS :

BIOGRAISSES P est recommandé pour l'entretien des canalisations et des bacs à graisses dans les cuisines, restaurants, industries agro-alimentaires, etc...

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT  
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : [lea.m.collectivites@orange.fr](mailto:lea.m.collectivites@orange.fr)

## **MODE D'EMPLOI :**

Vidanger et nettoyer préalablement le bac à graisses avant la mise en place du traitement bactérien bio fermentaire. Procéder au curage si nécessaire.

**IMPORTANT :** dans le cas d'effluents particulièrement déséquilibrés ou carencés sur le plan des éléments nutritifs en carbone, azote ou phosphore, avant l'apport de BIOGRAISSES P apporter un activateur nutritif ACTIVBIO, starter pour ces micro-organismes, favorisant leur implantation et leur multiplication par les présences des nutriments oligo-éléments indispensables selon la méthode suivante :

**TRAITEMENT DE CHOC :** ensemencement du bac à graisses.

-1<sup>er</sup> seau : dissoudre ACTIVBIO, 1 à 2 kg par m<sup>3</sup>, remuer et verser ensuite dans le bac.  
-2<sup>ème</sup> seau : dissoudre le BIOGRAISSES P dans de l'eau tiède, 600 à 800 grammes par m<sup>3</sup>, attendre 5 minutes et verser ensuite dans le bac.

**TRAITEMENT D'ENTRETIEN :** à effectuer une fois par semaine à la fin du service et si possible la veille du congé hebdomadaire.

-Dans un seau d'eau tiède, dissoudre BIOGRAISSES P, attendre 5 minutes et verser ensuite le contenu au niveau des bacs de plonge, des siphons de sols et de tous points de déversement d'effluents en amont du bac à graisses. Un apport d'entretien de ACTIVBIO peut être poursuivi à raison de 200 à 500 grammes/m<sup>3</sup> en fonction des résultats observés.

<b>DOSAGE DU BIOGRAISSES P EN ENTRETIEN</b>	
30 à 100 repas/jour	: 100 grammes/semaine
100 à 500 repas/jour	: 100 à 400 grammes/semaine
500 à 1000 repas/jour	: 250 à 600 grammes/semaine
1000 à 2000 repas/jour	: 500 à 1000 grammes/semaine

## **PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :**

Conserver hors de la portée des enfants.

**TRÈS IMPORTANT :** Dans le cas d'utilisation de désinfectants dans les endroits d'introduction attendre quelques heures (2 à 3) avant mise en place de la solution afin d'éviter la destruction des bactéries par ces désinfectants.

Refermer l'emballage après utilisation, et conserver à l'abri de l'humidité et de la lumière.

Il est conseillé de réaliser un calendrier journalier ou hebdomadaire selon le cas des supports afin d'éviter tout risque d'oubli préjudiciable, un traitement régulier évite les risques d'engorgements.

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité suivant le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).